



## **Missions du mécanicien spécialisé dans les machines agricoles au sein des services municipaux**

- Entretien, inspection et réparation de machines agricoles ainsi que de véhicules et d'équipements municipaux.
- Diagnostic et dépannage des pannes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques.
- Réalisation d'opérations d'entretien et de maintenance régulières conformément aux consignes du constructeur.
- Remise en état de tracteurs, faucheuses, broyeurs, remorques, balayeuses, épandeurs, chasse-neige et autres équipements de chantier.
- Montage et démontage d'accessoires et d'équipements spéciaux.
- Travaux de soudure, de redressage et de métallurgie pour la réparation de véhicules et d'équipements.
- Remplacement des pièces d'usure et réalisation de petits travaux de fabrication et d'ajustement.
- Contrôle de la sécurité de fonctionnement et vérification du bon fonctionnement des machines.
- Préparation des véhicules et des machines en vue des contrôles réglementaires (par exemple, contrôles techniques).
- Documentation des travaux d'entretien et de réparation effectués.
- Commande et gestion des pièces de rechange, ainsi que gestion des stocks.
- Entretien et nettoyage des machines, des véhicules et des équipements d'atelier.
- Participation aux interventions saisonnières, par exemple le service hivernal, l'entretien des espaces verts ou la protection contre les inondations.
- Conduite de machines agricoles et municipales en cas de besoin.

- Respect des consignes en matière de santé et de sécurité au travail, d'environnement et de sécurité.
- Participation à la planification des intervalles d'entretien et à l'organisation de la maintenance.
- Disponibilité pour participer à des astreintes ou à des interventions d'urgence, si le service l'exige.
- Soutien à d'autres services du centre technique municipal.
- Participation aux manifestations organisées par la commune (montage et démontage d'installations techniques).
- Petites réparations sur les bâtiments, les outils ou les installations techniques.
- Formation des collaborateurs à l'utilisation des machines et des équipements.
- Service hivernal.
- Confection de tombes.

**Liste non exhaustive**